



Édition spéciale

**Budget 2017: baisse du
taux de taxes**

Pages 5 à 11



**Accès aux sentiers
pédestres**

Pages 12 et 13

**Accès à l'Écocentre de
Stoneham-et-Twekesbury**

Page 14

**Routes blanches!
Ralentissez!**

Page 14



LES TERMINAUX SONT ARRIVÉS SOUS LE SAPIN!



Du 28 novembre au
16 décembre à l'achat de :

1 appareil

60\$

de rabais

2 appareils

100\$

de rabais



◆ **Vous êtes pressé par le temps?**

Pas de problème : réservez vos appareils par téléphone et venez les récupérer plus tard!

**OUVERT LE JEUDI SOIR
JUSQU'À 20H00**

CCAP
CABLE.COM
TÉLÉVISION ♦ TÉLÉPHONIE ♦ INTERNET

418.849.7125 | www.ccapcable.com



20 860, boul. Henri-Bourassa

* Rabais applicables sur les modèles suivants : Terminal HD 4642 ou Enregistreur numérique G8 (9865). Prix régulier : 129\$ (4642) et 395\$ (G8). Limite de 2 appareils par abonné. Quantité limitée. Jusqu'à épuisement des stocks. Pour les réservations par téléphone, les clients doivent effectuer le paiement par carte de crédit et venir récupérer la marchandise avant le 29 décembre 2016. Certaines conditions s'appliquent.

SOMMAIRE

Bureau municipal

Adresse : 24, rue Pied-des-Pentes
Lac-Delage (Québec)
Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacdelaqe.qc.ca
Site Internet : www.lacdelaqe.qc.ca

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

Municipalité

Travaux publics	418 264-0592
(urgence soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Stoneham	418 848-3134
Sûreté du Québec,	418 841-3911
poste de Lac-Beauport	
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389
Recherche et sauvetage aériens	1 800 267-7270
Recherche et sauvetage maritimes	1 800 464-4393

Conseil municipal	P. 4
Mot de la mairesse	P. 5
Gestion Municipale	
Citoyens	P.12
Sécurité publique	P.14
Loisirs et culture	
Environnement	
Annonces et services	
Foire aux questions	
La photo du mois	

Le Delageois
PROCHAINE PARUTION
Janvier 2017

BRANCHEZ-VOUS!

Inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens à www.lacdelaqe.qc.ca.

Veuillez noter que le genre masculin est parfois utilisé pour alléger le contenu du journal.



Desjardins
Caisse populaire
de Charlesbourg



Dominique Payette
Mairesse

Administration, ressources humaines,
communications et culture
418 848-2417
mairie@lacadelage.qc.ca



Josée Desmeules
Directrice générale et
secrétaire-trésorière
Administration et communications
418 848-2417
dga@lacadelage.qc.ca



Brian Ross
Conseiller au siège n° 4

Sécurité publique, communications et
culture
418 907-9731
bross@ccapcable.com



Guy Rochette
Conseiller au siège n° 1

Travaux publics
418 654-9652
guy.roc@ccapcable.com



Bruce Wallace
Conseiller au siège n° 5

Environnement
418 848-1541
bruce.wallace@ccapcable.com



Alexandre Morin
Conseiller au siège n° 2

Environnement et maire suppléant
418 848-0807
alexandremorin@ccapcable.com



Mélanie-Anne Bousquet
Conseiller au siège n° 6

Sports et loisirs
418 848-1717
melaniebousquet@yahoo.ca



Marc Boiteau
Conseiller au siège n° 3

Urbanisme
418 848-3456
boiteau@ccapcable.com

La prochaine séance du conseil aura lieu
le lundi 9 janvier 2017

Lac-Delage, 19 décembre 2017

Chers citoyens, chères citoyennes,

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le budget 2017 de la municipalité. Le budget est actuellement équilibré à 993 953 \$, ce qui correspond à une baisse de 3 %, soit 32 306 \$ de moins que le budget de 2016. La baisse du budget s'explique principalement par le fait que la taxe de secteur pour des dépenses de voirie de 0,045 \$ du 100 \$ d'évaluation est enlevée, parce que l'emprunt s'y rattachant s'est terminé en 2016. En septembre dernier, un nouveau rôle triennal 2017-2018-2019 a été déposé.

L'évolution des valeurs des propriétés a augmenté en moyenne de 2,6 %, une augmentation légèrement inférieure aux variations des rôles déposés dans d'autres municipalités (en moyenne entre 5 % et 6 %). Un ralentissement en douceur du marché est observé. Le rôle d'évaluation de la Ville de Lac-Delage passe de 92 334 300 \$, au 31 décembre 2016, à 94 980 100 \$, et la proportion médiane est à 99 %. La valeur moyenne des résidences unifamiliales passe de 332 016 \$ à 340 337 \$.

En résumé, le taux global passe de 0,7247 \$, en 2016, à 0,6695 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2017, une baisse de 0,0552 \$ cent du 100 \$ d'évaluation, soit une baisse de 7,6 % par rapport au taux de 2016. En ajoutant l'augmentation moyenne de 2,6 % à la valeur de la résidence moyenne, le compte de taxes subira quand même une baisse de près de 5 %.

Voici les variations des taux pour 2017 comparativement à ceux de 2016 :

- Le taux de la taxe foncière générale demeure à 0,59 \$ du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux de la taxe pour les immeubles non résidentiels demeure à 1,462 \$ du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux de la taxe pour les terrains vagues demeure à 0,784 \$ du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux pour le Service de police passe de 0,0612 \$ à 0,0465 \$, soit une baisse de 0,0147 \$ du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux de la taxe pour le paiement du règlement pour les travaux de voirie qui était à 0,0405 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2016 est enlevé en 2017, puisque l'emprunt est terminé ;
- Le taux pour la quote-part MRC demeure inchangé, soit 0,033 \$ du 100 \$ d'évaluation ;
- Les tarifications pour une résidence desservie par les services d'aqueduc et d'égout demeurent aux mêmes taux, soit 190 \$ pour les matières résiduelles et 700 \$ pour l'aqueduc et les égouts.

L'impact net de la baisse du compte de taxes pour 2017 pour les résidences d'une valeur augmentée de 2,6 % (nouveau rôle) se situant entre 205 200 \$ et 410 400 \$ comparativement à 2016, où les valeurs étaient entre 200 000 \$ et 400 000 \$, est illustré dans le tableau ci-dessous :

Année 2017						
VALEUR MOYENNE D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE DESSERVIE	TAUX du 100 \$ d'évaluation	205 200 \$	256 500 \$	307 800 \$	359 100 \$	410 400 \$
Charge fiscale moyenne en 2015						
Foncière générale	0,5900 \$	1 211 \$	1 513 \$	1 816 \$	2 119 \$	2 421 \$
MRC-CLD	0,0330 \$	68 \$	85 \$	102 \$	119 \$	135 \$
Police	0,0465 \$	95 \$	119 \$	143 \$	167 \$	191 \$
Voirie	0,0000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
TAUX	0,6695 \$	1 374 \$	1 717 \$	2 061 \$	2 404 \$	2 748 \$
Matières résiduelles	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$
Aqueduc et égout	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$
TOTAL COMPTE DE TAXES 2017		2 264 \$	2 607 \$	2 951 \$	3 294 \$	3 638 \$
IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXE (\$)		-113 \$	-142 \$	-170 \$	-198 \$	-227 \$
IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXE (%)		-4,77%	-5,15%	-5,44%	-5,68%	-5,86%

Or, une résidence moyenne de 307 800 \$ subira une baisse de 170 \$, soit une baisse moyenne de 5,44 % par rapport à 2016, où la même résidence était en moyenne à 300 000 \$. La baisse sera un peu moins importante pour les propriétés dont la valeur est de moins de 307 800 \$ d'évaluation, et plus importante pour celles au-dessus du 307 800 \$ d'évaluation. Malgré la légère hausse des valeurs, la majorité des citoyens qui ont subi des hausses de la valeur de leur propriété entre 0 % et 10 % (plus de 86 % des propriétés — 295 sur 340) verront leurs comptes de taxes diminuer.

En 2017, aucune affectation pour des dépenses en immobilisations n'est prévue au budget. Comme nous l'avons expliqué lors de la rencontre citoyenne, l'impact de l'emprunt du nouveau règlement pour les travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout est compensé par la réduction du montant affecté aux dépenses en immobilisation (113 000 \$ en 2016).

Le taux d'endettement actuel de la municipalité est très bas comparativement aux municipalités de notre classe de population. Le profil financier — Édition 2016 — indique un ratio d'endettement net long terme de 0,46 \$ par 100 \$ de richesse foncière uniformisée, alors que la moyenne pour notre classe de population est de 1,32 \$, et de 2,50 \$ pour notre région administrative.

En projetant les emprunts importants à venir, le taux d'endettement estimé sera de 2,20 \$ du 100 \$ de RFU, comparativement à 2,76 \$ annoncé lors de la rencontre citoyenne. Cela s'explique par le fait que le montant à emprunter pour la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sera moindre que prévu, soit 547 000 \$ de moins que le montant au règlement. Suite à la réalisation des plans et devis, certaines dépenses ont été ajustées à la baisse par rapport à ceux avancés lors de l'étude d'avant-projet. Le service de la dette en 2017 représente 18 % du budget, alors que les moyennes de notre classe de population et de la MRC sont à 16 %, celle de la région administrative à 24 %, et celle de tout le Québec à 19 %. Malgré les investissements importants, la Ville de Lac-Delage demeure concurrentielle par rapport aux autres municipalités.

Suite aux commentaires lors des consultations citoyennes, le Conseil municipal a pris en compte le besoin d'améliorer les services à la population sans que les dépenses augmentent. Or, après réflexion, voici les décisions prises par le conseil lors de l'étude du budget 2017 :

- Ententes de partenariat avec le Parc de la Jacques-Cartier (15 \$ pour la carte de membre annuel), les Marais du Nord (10 \$ pour la carte de membre individuelle et 20 \$ pour la carte familiale) et les Évènements Sentiers actifs (5 \$ pour la carte de membre individuelle et 12,50 \$ pour la carte familiale) pour l'utilisation des sentiers pédestres et raquettes pour les citoyens du Lac-Delage. La différence des coûts sera assumée par la municipalité ;
- Projet de jardin communautaire ;
- Réfection des modules de jeux pour enfants ;
- Projet de deux visites du marché de fruits et légumes à Lac-Delage ;
- Analyse des possibilités de l'offre de cours et loisirs sur le territoire de la municipalité ;
- Plan de gestion des activités du lac.

Au chapitre des immobilisations, bien que les travaux d'aqueduc et d'égout prendront beaucoup de temps en 2017, voici les projets d'investissement sur lesquels nous continuerons à travailler en 2017 :

- La mise aux normes de l'usine de traitements des eaux usées ;
- L'évaluation des vidanges des boues des étangs ;
- Le remplacement de deux pompes doseuses (eaux usées) ;

- Le programme de raccordement des drains de maisons ;
- La réfection du poste de surpression (eau potable) ;
- Un automate pour trois modulateurs individuels (eau potable) ;
- La réparation des fentes (goudronnage) dans l'ensemble de la Ville ;
- L'aménagement d'un sentier pour faire le tour du lac.

En terminant, je voudrais remercier les membres du conseil pour leur présence et leur soutien au cours de l'année. Le personnel pour sa compétence et sa passion du travail bien fait. Tous les organismes du milieu et les bénévoles si importants dans notre communauté.

En mon nom et au nom des membres du conseil municipal, nous vous souhaitons de profiter de la période des Fêtes pour vous amuser, jouer et rire avec vos enfants et petits-enfants, et partager de bons repas avec ceux que vous aimez. Allez dehors et profitez de ce beau Noël blanc !

Joyeux temps des Fêtes et bonne année de paix, d'amour et de santé à vous tous, fiers citoyens et citoyennes du Lac-Delage !

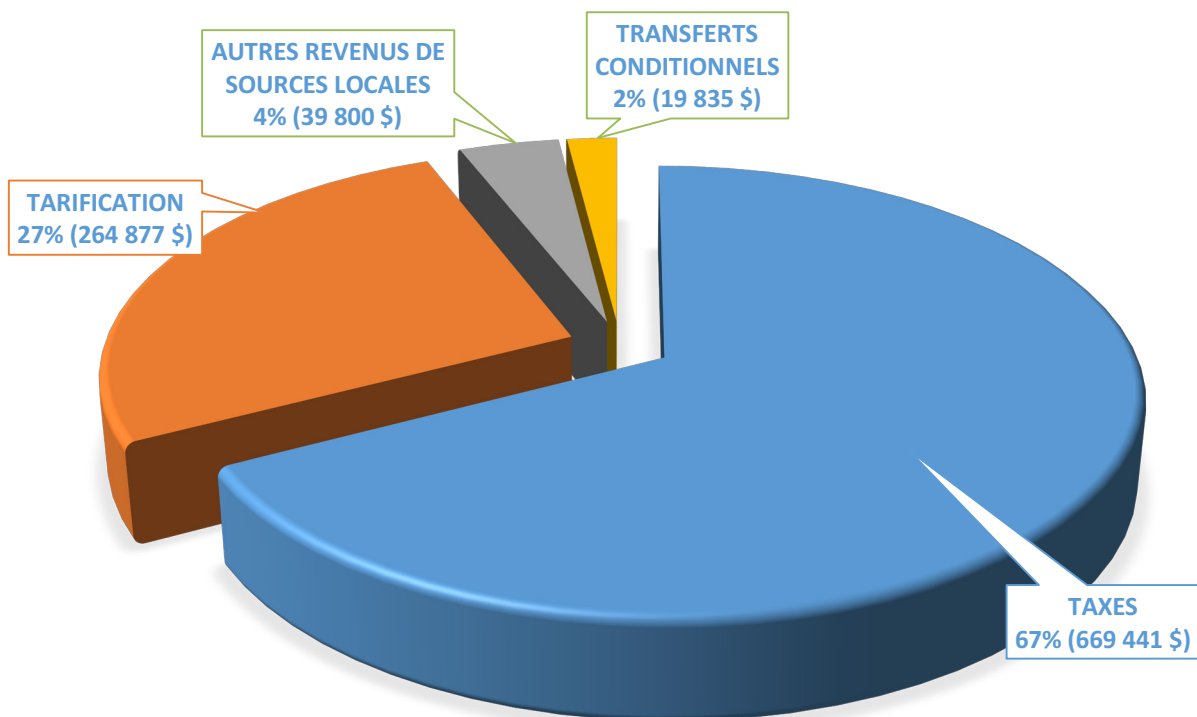
Dominique Payette, mairesse

**JOYEUX
NOËL !**

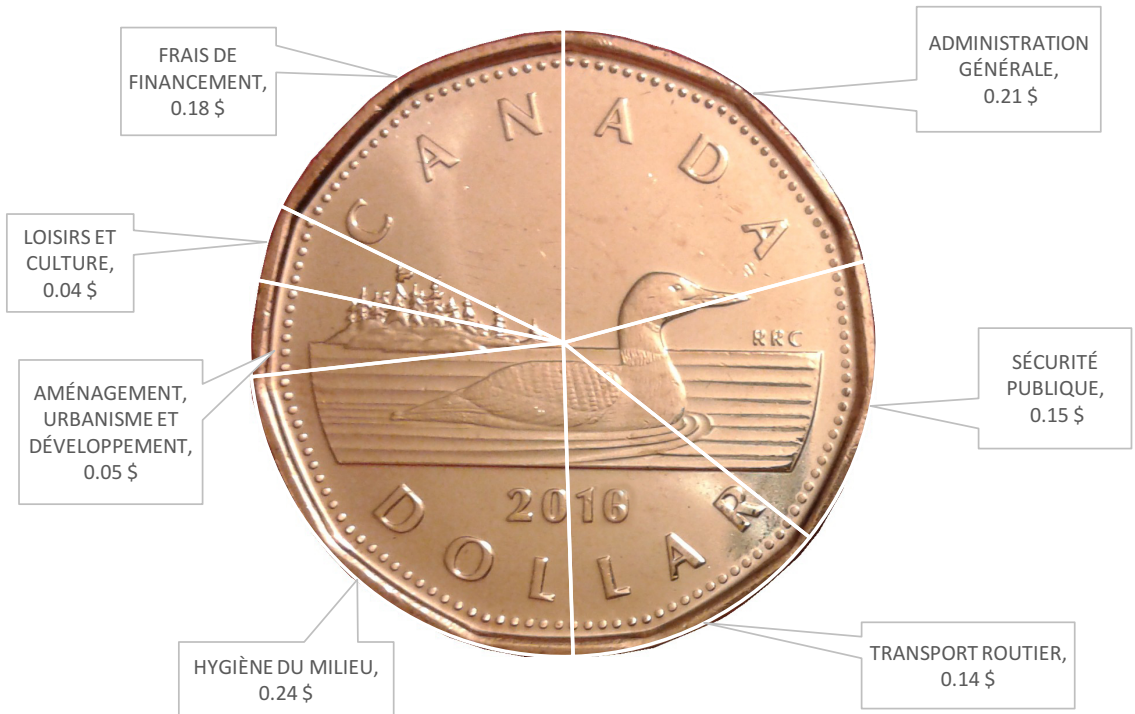
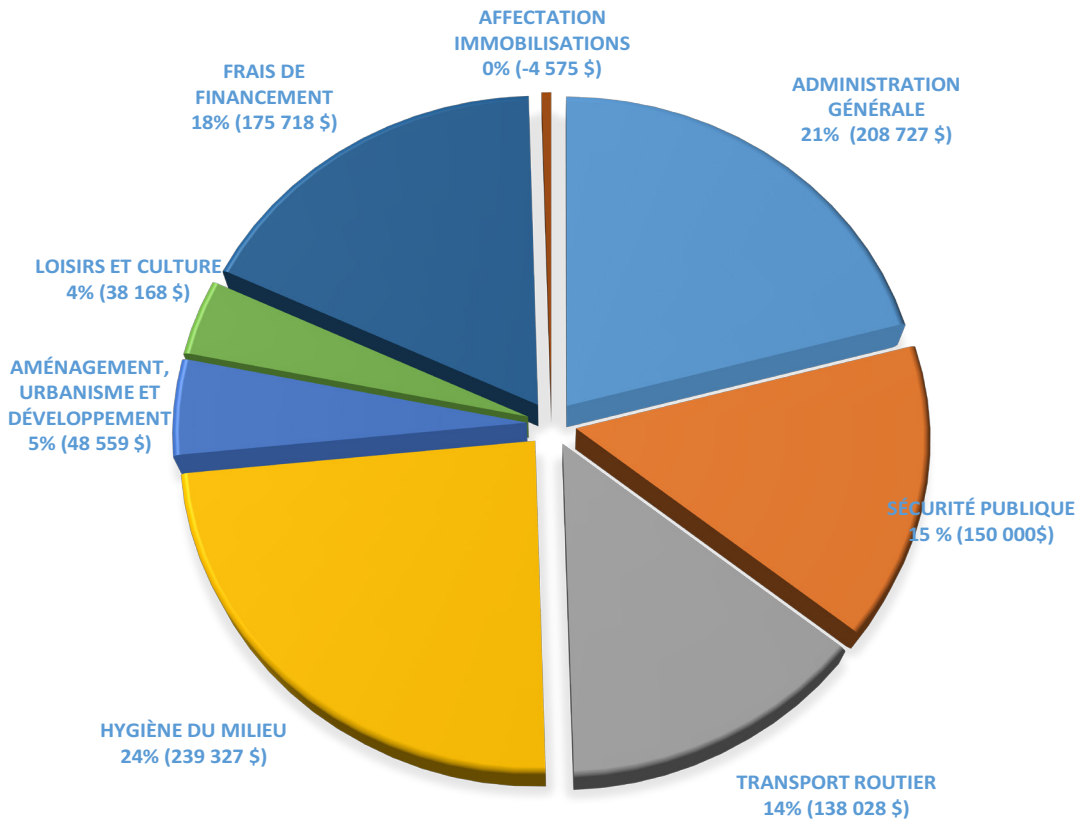
BUDGET 2017- SOMMAIRE

<u>REVENUS</u>	<u>BUDGET 2017</u>	<u>%</u>	<u>BUDGET 2016</u>	<u>ÉCART \$</u>	<u>AUG. %</u>
TAXES	669 441 \$	67%	703 165 \$	-33 724 \$	-5%
TARIFICATION	264 877 \$	27%	263 920 \$	957 \$	0%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	39 800 \$	4%	39 174 \$	626 \$	2%
TRANSFERTS CONDITIONNELS	19 835 \$	2%	20 000 \$	-165 \$	-1%
TOTAL DES REVENUS	993 953 \$	100%	1 026 259 \$	-32 306 \$	-3%
<u>DÉPENSES</u>					
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	208 727 \$	21%	194 980 \$	13 747 \$	7%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	150 000 \$	15%	165 663 \$	-15 663 \$	-9%
TRANSPORT ROUTIER	138 028 \$	14%	141 266 \$	-3 238 \$	-2%
HYGIÈNE DU MILIEU	239 327 \$	24%	237 451 \$	1 876 \$	1%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	48 559 \$	5%	41 073 \$	7 486 \$	18%
LOISIRS ET CULTURE	38 168 \$	4%	36 256 \$	1 912 \$	5%
FRAIS DE FINANCEMENT	175 718 \$	18%	95 842 \$	79 876 \$	83%
AFFECTATION IMMOBILISATIONS	-4 575 \$	0%	113 728 \$	-118 303 \$	-104%
TOTAL DES DÉPENSES	993 953 \$	100%	1 026 259 \$	-32 306 \$	-3%

RÉPARTITION DES REVENUS 2017 (993 953 \$)



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2017 (993 953 \$)



VILLE DE LAC-DELAGE
PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS (2017 À 2019)

Description du projet	Investissements	2017	2018	2019
<u>VOIRIE (équipements et véhicules)</u>				
GMC + PNEUS HIVER + MÉCANIQUE	5 500 \$	5 500 \$		
Panneau de limitation de vitesse solaire	3 000 \$	3 000 \$		
<u>VOIRIE (outils)</u>				
Divers outils et soudeuse	3 000 \$	3 000 \$		
<u>ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES</u>				
Traitement des eaux usées (Mise aux normes)	1 200 000 \$			1 200 000 \$
Remplacement 2 pompes doseuses (alun)	5 000 \$	5 000 \$		
Évaluation vidange des boues (planifier)	2 000 \$	2 000 \$		
Remplacement flottes et sondes PH	1 700 \$	1 700 \$		
Projet de drainage urbain	1 119 215 \$			1 119 215 \$
Programme de raccordement des drains de maison	5 000 \$	5 000 \$		
<u>Eau potable</u>				
Compteur d'eau Manoir (2)	3 000 \$	3 000 \$		
Bouclage Des Monts et Du Lac	À l'étude			
Réfection du poste de surpression (mécanique)	128 000 \$	128 000 \$		
Pompe 20 HP (ajout)	9 000 \$	9 000 \$		
Automate pour 3 modulateurs individuels	20 000 \$	20 000 \$		
Diagnose du lac				
<u>INCENDIE</u>				
Remplacement du mécanisme de la vanne d'isolement de 5 bornes fontaines (+ ou - 3 500 \$)	17 500 \$	17 500 \$		
<u>INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</u>				
Réfection conduites aqueduc / égouts /pluvial	1 779 000 \$	1 779 000 \$		
Remplacement du ponceau sur Avenue Du Rocher	80 000 \$		80 000 \$	
Remplacement de lampadaires décoratifs (21) à 5 000 \$/unité	80 000 \$	30 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Réfection de la rue Place du Parc	30 000 \$		30 000 \$	
Continuité resurfaçage rue Du Rocher	100 000 \$		100 000 \$	
Fentes (goudronnage) à l'ensemble de la ville	5 000 \$	5 000 \$		
<u>DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE</u>				
Projet des Hauts-Bois Phase I (pavage et bordures à faire)				
Projet des Hauts-Bois Phase II (infras à faire)				
Projet des Cimes (1 couche de pavage à faire)				
Projet Immeubles des Monts (à l'étude)				
Projet des Crans (2e couche à faire)				
<u>INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ET AMÉNAGEMENT</u>				
Modules de jeux	15 000 \$	15 000 \$		
Projet de jardin inter-générationnel	1 500 \$	1 500 \$		
Marché (2 fois /année)	500 \$	500 \$		
Plan de gestion du lac (accès, etc.)	5 000 \$	5 000 \$		
Aménagement sentier (tour du Lac)	20 000 \$		10 000 \$	10 000 \$
TOTAL	4 637 915 \$	2 038 700 \$	245 000 \$	2 354 215 \$



Accès aux sentiers pédestres

Trois nouvelles ententes de partenariat permettront aux citoyens de Lac-Delage d'avoir accès à des sites à des prix très avantageux :

Afin de donner des privilèges aux citoyens de Lac-Delage, la Ville a conclu des ententes de partenariat avec le Parc de la Jacques-Cartier, les Sentiers du Lac-Delage (nouvellement renommé Empire47), situés à l'arrière de l'hôtel de Ville, et les sentiers pédestres des Marais du Nord. Le Conseil est très content de pouvoir offrir à ses citoyens l'opportunité d'avoir accès à ces sites à des prix très avantageux.

Le Parc de la Jacques-Cartier

Sur présentation d'une preuve de résidence sur place, vous pourrez vous procurer votre carte de membre annuelle au coût de 15 \$ au lieu de 42, 50 \$. Cette entente est effective à partir du 23 décembre 2016.

Les Sentiers du Lac-Delage - E47 ÉcoSentiers Villégiature (carte à la page suivante)

Sur présentation d'une preuve de résidence, sur place ou au bureau de l'hôtel de ville, vous pourrez vous procurer une carte de membre individuelle au prix de 5 \$ ou une carte de membre familiale au coût de 12,50 \$. Cette entente sera en vigueur à partir du 19 décembre 2016.

Les Marais du Nord

Sur présentation d'une preuve de résidence sur place, vous pourrez vous procurer une une carte de membre individuelle au prix de 10 \$ ou une carte de membre familiale au coût de 20 \$. Cette entente sera en vigueur à partir de décembre 2016.

Tous les renseignements concernant l'accès aux sentiers se trouvent à l'adresse suivante : <http://www.apel-maraisdunord.org/marais-du-nord/a-propos/>

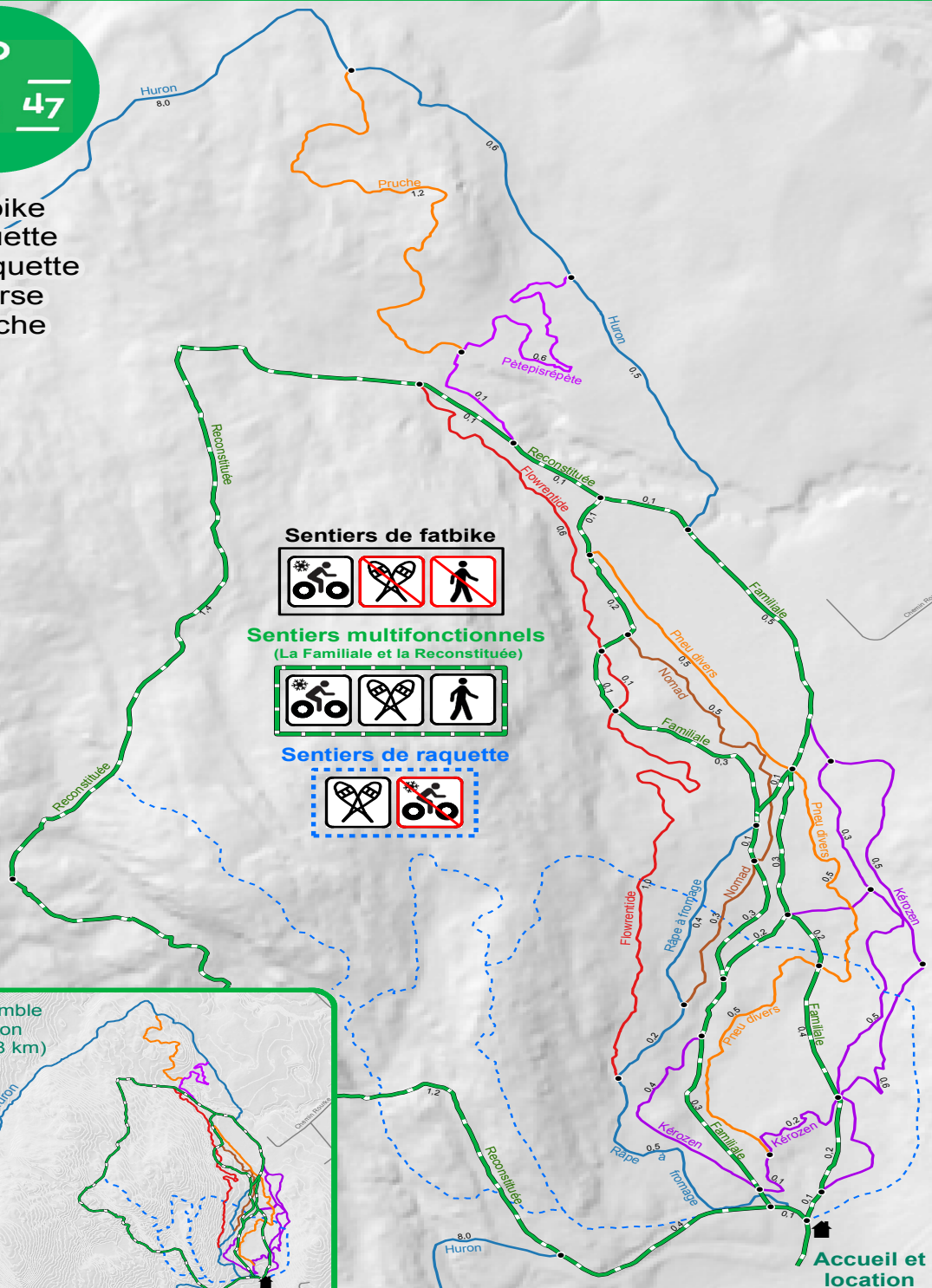
Accès à l'écocentre de Stoneham-et-Tewkesbury

De plus, les citoyens de Lac-Delage pourront se rendre à L'Éco-centre de Stoneham à raison d'un maximum de deux voyages par année par résidence pour une somme de 10 \$ par voyage au lieu de 50 \$. La Ville acquittera la surcharge de 40 \$.

Le Conseil croit qu'il s'agit d'un service essentiel à offrir à ces citoyens. Prenez note que pour des raisons administratives, vous devez payer les 50 \$ sur place à l'Écocentre et, sur présentation de votre reçu, la Ville vous remboursera les 40 \$ supplémentaires.



Fatbike
Raquette
Ski-raquette
Course
Marche



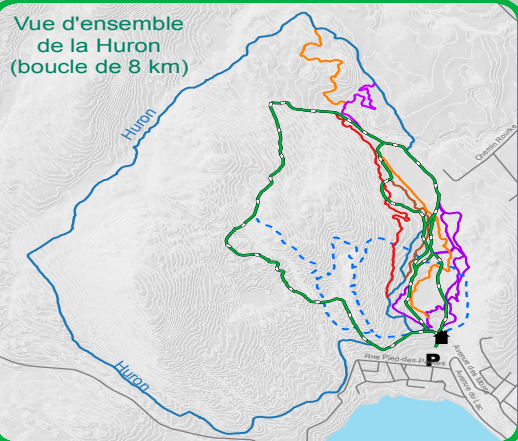
Sentiers de fatbike



Sentiers multifonctionnels
(La Familiale et la Reconstituée)



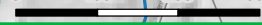
Sentiers de raquette

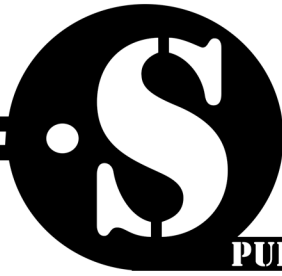


Accueil et location



0 100 200 300 mètres





ÉCURITÉ PUBLIQUE

Routes blanches! Ralentissez!

Comme depuis plusieurs années, la Ville de Lac-Delage s'implique dans le développement durable en limitant au maximum l'épandage d'abrasifs et fondants. Cette méthode contribue à améliorer l'environnement et à protéger notre lac tout en diminuant les quantités de sable projetées sur les terrains des citoyens au printemps lors des opérations de déneigement. Puisque la quantité de sable est diminuée, ce programme permet aussi à la municipalité d'économiser lors des interventions de nettoyage printanier des rues. Cette pratique constitue une gestion plus responsable des abrasifs. À cet effet, deux affiches seront placées prochainement afin de rappeler aux automobilistes l'importance de ralentir.

La Ville de Lac-Delage demande la collaboration des automobilistes afin d'adapter leur conduite en conséquence.

Soyez prudent, s.v.p. ralentissez!

Tout le monde y gagne!

ESTIMATION DE LA VALEUR MARCHANDE GRATUITE



JOCELYNE DESGAGNÉ

COURTIER IMMOBILIER

418.805.0165



RE/MAX 1^{er} CHOIX (2003)
AGENCE IMMOBILIÈRE

ANDRÉ HUOT

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

418.657.9339



*Le Lac Delage,
c'est aussi chez-nous!*

www.jocelynedesgagne.com

325, marais, suite 250, Québec (Qc) G1M 3R3

www.andrehuot.com

418 848.8919



Boucherie des Grands Ducs INC.



boucheriedesgrandsducs

2694 boul. Talbot, suite 107
Stoneham-et-Tewkesbury, Qc G3C 1J5



Cet hiver, on prend l'air !

ESSAI GRATUIT

Inscrivez-vous dès maintenant !

Communiquiez avec nous!

Alexandra Tardif-Hébert
Franchisée Stoneham & Charlesbourg
418-261-5404
charlesbourg@cardiopleinair.ca

Ville / Parc
Stoneham
Parc du Hameau
Parc des Fondateurs

Service à la clientèle
1 877 327-5530

100 parcs au Québec

ÊTRE BIEN,
ACTIF.

Découvrez nos programmes avant-gardistes en plein air.



cardio plein air

Rabais de 10\$
Session d'hiver

Code: **HIVER NAP**

Svp, joindre à votre paiement lors de votre inscription. Promotion valide pour un nouveau client n'ayant pas été participant depuis plus de 2 ans. Valable au moment de l'inscription jusqu'au 24 février. Ne peut être jumelé à une autre promotion.

Échangeable chez le Franchisé ou dans le réseau

Inscription en ligne cardiopleinair.ca

Carrossier ProColor



Votre voiture est endommagée ?

Appellez: **Eric Blais**
418 561-0084

Service d'estimation à domicile.

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec

Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!



ESPACE OM SHANTI

Cours de YOGA

À partir du 16 janvier au Manoir du Lac-Delage

Le mardi soir

18 h 00 Hatha yoga intermédiaire

19 h 30 Hatha yoga débutant

Prix : 165 \$ pour une session de 12 cours.

Économisez 10% pour les inscriptions faites avant le 23 décembre.

Pour vous inscrire : Vous pouvez faire le paiement à

la Ville du Lac-Delage par chèque,

par téléphone au 418 802-7259 (carte de crédit)

ou sur le site www.espaceomshanti.com

